



Septembre 2010

Projet de Développement De la Formation du comité VIVEA de Lorraine

Le contexte et les enjeux territoriaux

Les élus du comité VIVEA de Lorraine souhaitent inscrire leur action dans le cadre du **Contrat d'objectif** régional et du **Schéma Régional de Développement Agricole**. Leur objectif étant de répondre aux enjeux territoriaux ainsi définis :

- Des exploitations agricoles compétitives, utiles à la société, performantes, diversifiées et de qualité, nombreuses dans les territoires et en Europe.
- Des agriculteurs engagés dans les défis environnementaux (autonomie de l'agriculture régionale et complémentarité des exploitations, agriculture bio, biodiversité, qualité de l'eau et de l'air...).
- Une installation dynamique des jeunes agriculteurs.
- Des hommes et des femmes formés à la prise en compte et à l'anticipation des évolutions de leurs métiers.

- La promotion du métier, des filières et des territoires.
- L'accompagnement des dynamiques collectives et la prise en compte du bien être humain.

Dans un contexte où les évolutions de l'environnement social et économique ont généré un climat d'incertitude pour l'ensemble des exploitants, **la formation des actifs** est aujourd'hui définie par la profession comme enjeu majeur de l'agriculture en Lorraine.

Les membres des comités VIVEA de Lorraine travaillent en ce sens depuis de nombreuses années.

Ce Projet de Développement de la Formation en Lorraine est la synthèse de leurs réflexions pour les années à venir.



Les publics prioritaires

VIVEA veillera à répondre à la diversité des besoins **de l'ensemble de** ses contributeurs, et notamment aux moments clés de leur vie professionnelle.

Il veillera également au développement des actions destinées :

- Aux contributeurs des filières en mutation
- Aux groupes constitués
- Aux personnes en démarche d'installation ou de création d'entreprise, aux cédants
- Aux cotisants de solidarité, nouveaux contributeurs de VIVEA
- Aux contributeurs accédant moins à la formation continue en Lorraine tels que les paysagistes, pépiniéristes, forestiers et acteurs du milieu équestre.

Enfin, il accompagnera particulièrement la formation de ses contributrices qui actuellement se forment proportionnellement moins que les hommes.



Les domaines de compétences prioritaires

Stratégie et pilotage d'entreprise

Maîtriser le contexte économique global et raisonner la stratégie de l'entreprise en fonction du contexte et de ses propres choix

- Aider les agriculteurs à comprendre les enjeux et à s'adapter aux mutations et à leurs conséquences.
- Accompagner les responsables professionnels dans la compréhension des enjeux de la PAC et des choix politiques territoriaux.
- Valoriser de manière positive ces évolutions.
- Raisonner globalement et de manière cohérente le système de production en prenant en compte ses différentes dimensions.
- Intégrer l'approche stratégique à toutes réflexions touchant la conduite d'exploitation (Maîtriser la conduite de projet).

Volet économique du développement durable

Dégager de la valeur ajoutée, réduire les coûts, valoriser ses produits et chercher de nouveaux débouchés

- Aider les agriculteurs à réfléchir sur les contractualisations (qu'elles ne leur soient pas imposées).
- Maintenir des exploitations économiquement viables.
- Conforter et organiser collectivement les filières en gardant la maîtrise économique des outils de production et de transformation.
- Augmenter la valeur ajoutée de ses productions
- Maîtriser la gestion administrative pour en faire un outil de pilotage et de sécurisation de l'exploitation.
- Connaître, et intégrer les obligations réglementaires et les opportunités contractuelles dans la conduite de l'exploitation.
- Accompagner la promotion et la communication sur le métier.
- Saisir les opportunités de développement de nouvelles activités agricoles et s'insérer dans les projets territoriaux de développement.
- Accompagner l'agriculteur dans son implication dans le territoire (circuits courts, agrotourisme...).

Volet environnemental du développement durable

Mettre en œuvre des systèmes et des techniques plus respectueuses de l'environnement compatibles avec les équilibres économiques et charges de travail de l'exploitation

- Connaître les réglementations et les obligations à appliquer sur l'exploitation et son territoire et savoir argumenter vers le grand public sur cette thématique.
- Comprendre le fonctionnement biologique des milieux et espèces et développer les pratiques raisonnées ou alternatives aux intrants d'origine chimique.
- Maîtriser les itinéraires techniques de l'agriculture.

Maîtrise et valorisation énergétique

- Améliorer le bilan énergétique de l'exploitation (maîtriser la consommation pour réduire les charges et l'impact de l'activité sur l'environnement).
- Développement des nouvelles énergies sur les exploitations.



Volet social du développement durable

La Gestion des Ressources Humaines

- Réfléchir à l'organisation du travail et au lien vie professionnelle / vie privée
- Raisonner socialement le développement de son entreprise
- Accompagner la réflexion sur le métier et permettre la remobilisation face aux « crises » conjoncturelles ou la gestion d'incertitudes.
- Savoir prendre les mesures nécessaires à la prévention des risques « santé sécurité » pour soi et ses salariés
- Accompagner le développement de formes d'organisations à plusieurs (groupement d'employeurs, CUMA, GAEC, assolements en commun...) pour conforter l'emploi local et améliorer les conditions de travail.
- Acquérir des compétences en management, que ce soit en termes de relations de travail, d'obligations des employeurs ou de communication).

Maintenir un élevage viable en Lorraine

Les exploitations d'élevage sont soumises à des aléas qui ont des conséquences directes sur leur fonctionnement.

Ce dispositif a été conçu afin de permettre aux éleveurs de développer les compétences permettant de surmonter les difficultés rencontrées en cas de « crise » sanitaire, économique, globale ou autre.

VIVEA finance aussi les formations pour :

Améliorer sa technicité

Adapter ses pratiques aux évolutions des secteurs de l'agriculture

- Renforcer ses connaissances des techniques Transférer les conclusions des expérimentations pour améliorer ses résultats techniques
- Acquérir des compétences en gestion, fiscalité, juridique
- Améliorer la pratique des outils informatiques et des nouvelles technologies
- Accompagner l'obtention de permis et certificats de conduite

Certiphyto

- Accompagner la mise en œuvre du dispositif par les voies d'obtention C et D telles que définies dans le cahier des charges VIVEA.

Renouvellement des générations

- Accompagner les démarches d'installation (hors 21h00)
- Accompagner dans la durée les installés dans la conduite et l'ajustement de leur projet
- Accompagner les cessations, la transmission et le départ en retraite

Accompagner l'évolution des parcours professionnels

- Bilan de compétences
- Validation des acquis de l'expérience
- Reconversion dans les domaines non agricoles



Les dispositifs de formation prioritaires

Le comité de Lorraine favorisera :

- Les dispositifs de formation mettant en oeuvre des partenariats favorisant la mobilisation du public cible
- Les formations innovantes faisant suite à une analyse pertinente des besoins
- Les modalités de formation innovantes permettant de s'adapter aux contraintes et attentes des agriculteurs (formation à distance, individualisation, prestations rattachables, lien avec la recherche, témoignages...)
- Les organismes de formations qui s'engagent dans une démarche qualité



Les partenariats techniques et financiers à mobiliser

Partenariats techniques

Le comité VIVEA de Lorraine souhaite mettre l'accent sur les partenariats visant à :

- Toucher davantage de contributeurs par des actions d'information, de communication et de promotion des formations proposées
- Coordonner l'offre de formation
- Associer les prescripteurs de formation, acteurs de terrain, relais, interprofessionnels... afin d'assurer une meilleure analyse et réponse aux besoins des contributeurs, une meilleure mobilisation et une meilleure connaissance de l'offre de formation existante

Partenariats financier

Le comité encourage la mise en oeuvre de tout partenariat et la promotion de chaque dispositif facilitant la prise en charge des actions de formation et notamment :

- le cofinancement européen FEADER
- le cofinancement européen FSE
- le Conseil Régional de Lorraine
- les financements de l'état dans le cadre d'ADEC
- le crédit d'impôt pour dépenses de formation

...et souhaite mobiliser de nouveaux acteurs socio-économiques !



Délégation VIVEA Est

6 rue faubourg Rivotte

25000 BESANCON

Tél : 03 81 47 47 41

Fax: 03 81 47 47 42

Adresse mail : contact-est@vivea.fr

www.vivea.fr



Délégué

Michel ANGOT

Laurence MAUJEAN (54, 55 et 57)

Tél : 06 77 80 40 95

mail : l.maujean@vivea.fr

Conseillers

Michel CORBIN (88)

Tél : 06 75 66 49 11

mail : m.corbin@vivea.fr

Assistante

Carine BOURGEOIS

Tél : 03 81 47 47 44